



Chiot pucé à mon nom, et non payé par son acquéreur

Par **MiniBull**, le **02/10/2012** à **11:02**

Bonjour,

Voilà, je viens vous voir ici pour recevoir vos conseils. Dernièrement, en Mai j'ai eu une portée de bouledogues français non lof. J'ai donc décidé de les vendre une fois l'âge de vente atteint, je les vendais, pucés, vaccinés, avec certificat de bonne santé.

Une dame m'a téléphoné pour réserver un chiot, et me disant qu'elle payait un premier acompte le jour même et qu'elle me solderait le dû le 26 ce mois. C'était au mois d'août.

Depuis, j'ai beau la relancer, elle ignore totalement et ne me répond pas. Il faut savoir que le chiot est à mon nom, pucé à mon nom à la société canine et chez les vétérinaires.

J'ai toujours le papier rose d'identification, (fiche provisoire d'identification) les vétérinaires m'avaient dit de ne pas lui donner tant que mon chiot n'était pas soldé.

Je voulais savoir quoi faire ? Car il est bien clair, que je veux récupérer mon chiot.

Comment faire ?

Je vous remercie

Par **pat76**, le **04/10/2012** à **14:13**

Bonjour

vous n'aviez pas fait signé de reconnaissance de dette?

vous aviez établi un acte de vente?